

POLITIQUE D'OCTROI DES ÉVÉNEMENTS

2025-2026



FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC



TOUR 1- Coupe du Québec Senior, Mini-Coupe, Championnat Québécois

TOUR 2- Coupe du Québec Junior, Festival par équipe, Manches et Championnat Québécois des maitres

BUT

La présente politique vise à faire connaître les objectifs, les principes ainsi que les procédures d'octroi des événements provinciaux qui sont sous la supervision de la Fédération de natation du Québec (FNQ) et qui respectent la nouvelle structure compétitive 2024-2028.

Les clubs ayant déjà déposé leur candidature pour des compétitions dont les dates ont changé doivent la soumettre de nouveau.

PRINCIPES DIRECTEURS

1. Offrir des compétitions de qualité aux athlètes en fonction de leur niveau de compétition, avec des installations correspondantes aux besoins et aux caractéristiques de l'événement.
2. Proposer des normes événementielles minimales, afin de permettre l'organisation d'événements qui sont source de motivation et de fierté.
3. Obtenir la meilleure équité possible dans l'octroi des événements de la FNQ.
4. Prendre en considération la qualité de l'organisation des compétitions passées dans le choix des comités organisateurs.
5. Suivre le processus suivant d'octroi des événements :
 - Élaborer le calendrier de la saison 2025-2026 en tenant compte des dates des divers grands jeux et championnats canadiens.
 - Procéder à un appel d'offres auprès des clubs admissibles pour l'organisation de divers événements sous la supervision de la FNQ (voir les exigences minimales ci-dessous).
 - Analyser et compiler les soumissions, procéder au choix des organisateurs en suivant la procédure établie pour l'octroi des événements de chaque saison.
 - Diffuser la liste des organisateurs d'événements au début du mois de juin par un envoi courriel aux clubs et l'afficher sur le site Internet de la Fédération de natation du Québec.

EXIGENCES MINIMALES POUR AVOIR LE DROIT DE SOUMISSIONNER

- Le club doit être affilié et être en règle auprès de la FNQ pour pouvoir soumissionner et accueillir un événement.
- La piscine qui accueille l'événement devra respecter le règlement de sécurité en bassin de la FNQ et les règlements en vigueur de Natation Canada.
- Le club devra accepter les engagements du comité organisateur détaillés ci-après. Un protocole d'entente sera signé avec chacun des clubs qui auront obtenu un événement listé dans cette politique.
- Au moment de soumissionner, le club doit identifier la personne au poste de direction de la rencontre; cette personne sera responsable de l'événement et devra avoir travaillé à ce poste dans au moins 2 événements, autre qu'un Intra, depuis le 1^{er} septembre 2023. Le club devra obtenir l'autorisation par écrit de la FNQ pour un remplacement, si cette personne se désiste à tout moment avant la première journée de la compétition.
- Le club hôte doit pouvoir combler minimalement 50% des assignations d'officiels par session et s'engager à respecter le processus mise en place par la FNQ pour le recrutement et l'assignation des autres officiels.
- Une soumission provenant d'un regroupement de plusieurs clubs ou d'une association régionale de natation sera considérée dès le premier tour.
- Un rapport d'arpentage datant de moins de 2 ans devra être fourni par le club soumissionnaire pour qu'une piscine puisse accueillir la Coupe du Québec Senior, le Championnat Québécois et le Championnat Québécois des maitres.

Formalités relatives aux soumissions :

Les clubs qui remplissent les exigences détaillées ci-après et qui désirent soumissionner devront remplir les formalités suivantes au plus tard **le 9 juin 2025**:

- Remplir le formulaire d'octroi de compétitions avant la date limite [CLIQUEZ ICI- FORMULAIRE D'OCTROI DE COMPÉTITIONS](#)
- Respecter intégralement le contrat détaillant les engagements du comité organisateur ainsi que les normes logistiques et événementielles.
- Fournir le formulaire de confirmation de réservation du bassin.

Pour soumissionner sur les Coupes du Québec Senior, le Championnat québécois, la Mini-Coupe et les Festivals:

- Le club doit avoir un minimum de 15 athlètes de catégorie « compétitif » inscrits dans le système d'inscription en ligne de Natation Canada au 31 mars de l'année en cours.
- Le club doit avoir organisé une invitation sanctionnée sur le réseau civil avec la participation d'un minimum de 75 athlètes de catégorie « compétitif » à cet événement depuis le 1^{er} septembre 2023.
- Le club doit y avoir participé au minimum une fois depuis le 1^{er} septembre 2023

Pour soumissionner sur le championnat québécois des maitres :

- Le club doit avoir un minimum de 15 maitres inscrits dans la catégorie « maitre compétitif » au 31 mars de l'année en cours.
- Le club doit avoir organisé une invitation sanctionnée sur le réseau civil avec la participation de 75 athlètes de catégorie « compétitif » ou une invitation provinciale maitre sanctionnée avec la participation d'un minimum de 75 maitres depuis le 1^{er} septembre 2023.
- Le club doit avoir participé à l'une des manches du circuit « Coupe du Québec des maitres » depuis le 1^{er} septembre 2023.

Pour soumissionner sur une manche du circuit « coupe du Québec » des maitres :

- Un club doit avoir un minimum de 15 nageur(euse)s dans la catégorie « maitre compétitif » au 31 mars de l'année en cours et avoir participé à au moins un événement du circuit des Coupes du Québec des maitres ou au Championnat Québécois des maitres depuis le 1^{er} septembre 2023.
- Advenant le cas où le comité organisateur souhaitant soumissionner n'est pas disponible lors des dates de rencontre du circuit, il sera possible de postuler en proposant une modification de dates, soit une semaine avant ou après les dates ciblées dans la présente politique.

IMPORTANT

L'octroi d'un événement pourra être réévalué si un club n'est plus en mesure de remplir ses engagements (notamment en cas de changement de section au Festival Par Équipes, en cas de fermeture de piscine ou autre)

RÉMUNÉRATION DES COMITÉS ORGANISATEURS

Les Coupes du Québec, Mini Coupes, Championnat québécois, et Championnat québécois des maitres bénéficient d'une aide supplémentaire sous forme de subvention fixe ou de revenu minimum garanti. Cette manière de redistribuer les revenus est motivée par deux objectifs :

- 1- Éliminer le risque de perte financière pour les comités organisateurs en leur garantissant un revenu attrayant, même en cas de faible nombre d'athlètes participants.
- 2- Continuer d'accroître leurs revenus en cas de forte inscription d'athlètes.

		TABLEAU DE RÉPARTITION DES REVENUS					
		Coupe du Québec Senior	Coupe du Québec Junior	Mini Coupe	Championnat québécois	Championnat québécois des maitres	Festivals par équipe
FRAIS DE PARTICIPATION (a)	Part FNQ	\$15.30	\$15.30	\$9.10	\$25.57	\$15.30	\$10.59
	Part Comité Organisateur	\$86.46	\$86.46	\$74.90	\$92.02	\$86.46	\$81.96
AIDE AU COMITÉ ORGANISATEUR	Subvention fixe	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	\$6000 (b)	0 \$
	Revenu minimum garanti (c)	\$32,000.00	\$32,000.00	\$22,000.00	\$37,000.00	\$17,000.00	\$15,000.00

- (a) Les frais de participation sont fixes, et sont indépendants du nombre d'épreuves individuelles ou du nombre de relais inscrits.
- (b) Le montant accordé devra être alloué aux frais encourus pour la tenue de l'activité sociale lors de l'événement.
- (c) Le revenu minimum garanti représente un revenu minimal assuré pour le comité organisateur. Dans le cas où les revenus générés par les frais d'inscription (part du comité organisateur * nombre d'athlètes inscrits) seraient inférieurs au revenu minimum garanti, la FNQ déboursera la différence afin d'assurer ce montant plancher au comité organisateur. Au-dessus de ce montant, le comité organisateur continuera d'accroître ses revenus proportionnellement au nombre d'athlètes inscrits.

RÈGLES D'OCTROI DES ÉVÉNEMENTS PROVINCIAUX

Le protocole d'octroi des événements permet aux clubs éligibles de soumissionner sur différents événements en connaissant bien les démarches et procédures à suivre, tout en s'assurant de respecter les principes directeurs détaillés ci-haut.

1- Catégories d'événement

Dans le but de ne pas surcharger les comités organisateurs et de leur permettre de travailler sereinement sur une organisation de qualité, il sera possible de postuler à l'organisation de plusieurs événements, à condition qu'ils soient espacés dans le temps.

Les catégories suivantes regroupent donc des événements qui se tiennent dans une même période et/ou qui concernent un même public; un club ne pourra se voir octroyer dans une même ronde qu'un seul événement au maximum par catégorie.

Catégorie 1 : Événements provinciaux – hors maitres – organisés entre septembre et décembre :

- Coupe du Québec Senior 1

Catégorie 2 : Événements provinciaux – hors maitres – organisés entre janvier et avril

- Coupe du Québec Junior 1 ^(a)
- Coupe du Québec Senior 2
- Coupe du Québec Junior 2 ^(a)

Catégorie 3 : Événements provinciaux – hors maitres – organisés entre mai et juin

- Championnat québécois
- Mini-Coupe
- Festival par équipe ^(b)

Catégorie 4 : (à venir) Grand Prix du Québec

Catégorie 5 : Manches de la Coupe du Québec des maitres

- Manches de 1 à 6

Catégorie 6: Championnat québécois des maitres

2- Protocole d'octroi

Une première ronde de soumission sera organisée, dans laquelle les événements du TOUR 1 seront à octroyer.

Si après cette ronde de soumission, il reste encore des événements à octroyer, une deuxième ronde sera organisée et suivra le même protocole que la première ronde. À partir de ce stade-ci du processus, il se pourrait que des adaptations dans les exigences (notamment en termes de taille du bassin) soient nécessaires.

Si après cette deuxième ronde, il y a encore des événements non octroyés, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

Précisions importantes – Pour chaque ronde de soumission :

- Un club ne pourra se voir octroyer qu'un seul événement par catégorie.
- Un club qui s'est vu octroyer un événement ne sera pas retenu pour les autres événements de la même catégorie, même s'il est le seul soumissionnaire. Un club devra soumissionner à nouveau lors de la 2e ronde en redonnant de nouvelles priorités aux événements.
- Lorsque plusieurs clubs se regroupent pour soumissionner, ils sont tous considérés comme des clubs ayant obtenu un événement s'ils sont choisis pour l'organisation de l'événement. Le nom d'un club ne peut apparaître deux fois dans des soumissions différentes pour un même événement.
- Enfin, l'octroi d'événements sera fait en suivant l'ordre établi des événements de 1 à 15, selon le protocole détaillé ci-après.

Cas où un seul club soumissionne pour un événement :

Pour chaque club soumissionnaire, les critères suivants seront étudiés et seront déterminants dans l'attribution de l'événement visé :

1. La capacité à respecter les normes logistiques et événementielles de l'événement visé (annexe 2 de ce document).
2. Si applicable, la qualité des organisations lors d'événements de la FNQ par le passé (coupe, festival ou championnat) sera étudiée, en se basant sur l'évaluation des comités organisateurs (annexe 6 de ce document).

Dans le cas où la FNQ émettrait des réserves sur la qualité d'organisation du seul club soumissionnaire, la FNQ fera un suivi pour tenter d'obtenir plus de garanties sur la qualité d'organisation.

En cas d'échec de cette démarche, le club soumissionnaire se verra refuser l'octroi de l'événement, et une nouvelle ronde d'octroi sera organisée.

Cas où plusieurs clubs soumissionnent pour un même événement :

Lorsque plusieurs clubs soumissionnent pour accueillir un même événement, ils seront départagés en suivant le protocole suivant :

1. Le club qui démontrera la meilleure capacité à respecter le cahier des charges de l'événement visé (annexe 2 de ce document) sera retenu.
2. Si l'égalité persiste, la qualité des organisations d'événements de la FNQ par le passé (indépendamment du type d'événement : coupe, festival ou championnat) sera étudiée en se basant sur l'évaluation des comités organisateurs (annexe 6 de ce document, si applicable).
3. Si l'égalité persiste, le club qui s'engage à offrir la plus haute qualité d'événement sera retenue.
4. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué.

Cas où aucun club ne soumissionne ou n'est retenu pour un événement :

1. Une nouvelle ronde d'octroi sera organisée, et le processus d'octroi sera remis à zéro et appliqué tel que décrit précédemment pour les événements restants.
2. Après cette 2^e ronde de soumissions :
 - a. Le club qui est seul soumissionnaire et qui remplit toutes les exigences d'admissibilité sera retenu même s'il a déjà été retenu pour organiser un événement lors de l'étape précédente de soumission.
 - b. S'il y a encore des événements non octroyés, la FNQ s'adressera directement aux clubs qu'elle juge les plus aptes à tenir la rencontre.

ÉVÉNEMENTS PROVINCIAUX PAR CATÉGORIE

Saison 2025-2026

Catégorie	Ordre	Événement	Date	Nombre de sessions	Bassin de compétition	Bassin de dénégement	Notes	
1	1	Coupe du Québec Senior 1 (automne)	27 au 30 novembre 2025	7	2x25m 16 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénégement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).	
2	2	Coupe du Québec Junior 1	13 au 15 février 2026	5	25m A et B (16 couloirs) et C (10 corridors) minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénégement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).	
	3	Coupe du Québec Senior 2 (hiver)	12 au 16 mars 2026	7	50m 8 corridors minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénégement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).	
	4	Coupe du Québec Junior 2	10 au 12 avril 2026	5	25m A et B (16 couloirs) et C (10 corridors) minimum	Oui	Bassins de compétition et de dénégement disponibles pour toute la journée (7 h à 20 h).	
3	5	Championnat québécois	13 au 17 mai 2026	9	50m 10 corridors	Oui	Bassins de compétition et de dénégement disponibles pour toute la journée (7 h à 21 h).	
	6	Mini-Coupe	30 au 31 mai 2026	4	25m 10 corridors minimum	Optionnel	Bassin de compétition disponible pour toute la journée (7h à 19h) et accès à une salle/gymnase	
	7	Festival par équipe All Tides section 1	5 au 7 juin 2026	6	2x25m 20 corridors	Oui	Bassins de compétition et de dénégement disponible pour tout l'événement : Vendredi, samedi et dimanche de 7 h à 20 h en continu.	
	8	Festival par équipe All Tides section 2			2x25m 16 corridors minimum	Oui		
	9	Festival par équipe All Tides section 3			25m 8 corridors minimum	Oui		
	10	Festival par équipe All Tides section 4			25m 6 corridors minimum	Oui		
	11	Festival par équipe All Tides Section 5 NORD			25m 6 corridors minimum	Oui		
	12	Festival par équipe All Tides Section 5 SUD						
	13	Festival par équipe All Tides Section 5 OUEST						
	14	Festival par équipe All Tides Section 5 EST						
4	15	Grand Prix du Québec	Dates à venir	8	Parc Jean Drapeau 50m 10 corridors	Oui	Bassins de compétition et dénégement disponible pour toute la journée, (7h à 20h)	
5	16	Manches de la Coupe du Québec des maîtres	Manche 1 Mi-octobre 2025	1 à 4	25m ou 50m 8 corridors minimum	Optionnel	Les dates peuvent être modifiées à la demande du comité organisateur, pourvu que la manche reste dans le même mois qu'initialement prévu, sous approbation de la FNQ au moment de la soumission. L'ajout du dimanche afin d'avoir trois ou quatre sessions lors d'une manche est possible. La division en 2 sections	
	Manche 2 Début à mi-novembre 2025							
	Manche 3 Fin novembre – début décembre 2025							
	Manche 4 Mi à fin janvier 2026							

			Manche 5 Mi à fin février 2026				(Est-Ouest) est possible pour éviter des sessions trop longues et selon les soumissions reçues Une des manches 4, 5 ou 6 pourra être en bassin de 50m.
			Manche 6 Mi à fin mars 2026				
6	17	Championnat québécois des maitres	24 au 26 avril 2026	5	10 corridors minimum	Oui	Salle pour Gala du samedi et bassin de dénoyage disponible en tout temps

ANNEXE 1 – ENGAGEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR

Pour organiser un championnat, une coupe ou un festival, les comités organisateurs s'engagent à ce qui suit :

ÉVÉNEMENTS	Championnat québécois	Coupe du Québec Junior et Senior et	Festival par équipe ALL TIDES	Mini Coupe	Grand Prix du Québec	MAITRES – Championnat québécois	MAITRES – Manches de la Coupe du Québec
Collaborer en tout temps avec le gestionnaire d'événement provincial, nommé par la FNQ, avant, pendant et après la rencontre.	x	x	-	x	x	x	-
Collaborer avec le responsable des inscriptions, nommé par la FNQ.	x	x	-	x	x	x	-
1- AVANT LA RENCONTRE							
1.1- Respecter intégralement les règlements mis en place par la FNQ dans les guides techniques. (1)	x	x	x	x	x	x	x
1.2- Respecter tous les règlements de Natation Canada régissant la tenue d'un événement, ainsi que le règlement de sécurité en vigueur, en bassin ou en eau libre, de la FNQ.	x	x	x	x	x	x	x
1.3- Prévoir un(e) officiel(le) formé(e) en paranatation qui sera présent(e) tout au long de l'événement.	FNQ	FNQ	-	-	-	-	-
1.4- Respecter l'invitation et le bulletin technique écrits par la FNQ ainsi que les échéanciers. (2)	x	x	x	x	x	x	x
1.5- Avoir un podium et remettre les médailles ou bourses durant l'événement, tel que mentionné dans l'invitation.	x	x	x		x	-	-
1.6- Se procurer et déboursier les frais pour les médailles, les trophées, les rubans et les bannières chez notre partenaire Trophées Dubois Itée .	x	x	x	x	x	x	x
1.7- S'assurer que le logiciel utilisé dans le cadre de l'événement soit à jour avec la plus récente version du logiciel Splash Meet Manager pour la gestion de la rencontre. (3)	x	x	x	x	x	x	x
1.8- Utiliser obligatoirement l'application mobile Splash Me et l'option d'affichage des résultats en direct.	x	x	x	x	x	x	x
1.9- S'assurer que tous(tes) les nageur(euse)s des clubs canadiens s'inscrivent obligatoirement via la plateforme en ligne des compétitions de Natation Canada avec une affiliation valide et un numéro de neuf chiffres.	x	x	x	x	x	x	x
1.10- Réceptionner, entreposer et installer le matériel promotionnel de la FNQ (murs, beach flags, etc.)	x	x	x	x	x	x	x
2- DURANT LA RENCONTRE							
2.1- Respecter les normes événementielles fournies par la FNQ, en annexe de ce document.	x	x	x	x	x	x	x
2.2- Respecter les exigences logistiques et matérielles requises pour chaque événement.	x	x	x	x	x	x	x
4- APRÈS LA RENCONTRE							
3.1- Exporter et télécharger les résultats de l'événement sur le site web de Natation Canada dans un délai de 24 h après la fin de l'événement.	x	x	x	x	x	x	x
3.2- Envoyer les résultats et tous les formulaires de réclamations et d'accidents dûment complétés et signés par les responsables par courriel à competition@fnq.ca (au plus tard 8 jours après l'événement).	x	x	x	x	x	x	x
3.3- Facturer les pénalités pour les forfaits tardifs directement aux clubs fautifs selon les procédures détaillées dans l'invitation / bulletin technique.	x	x	-	-	-	-	-

Notes :

(1) En cas de divergence, c'est la version en ligne du guide technique sur le site de la FNQ qui prévaut.

(2) Les versions en ligne des invitations sur le site de Natation Canada demeurent en tout temps les versions officielles. Lorsque traduits, les textes français prévalent par rapport aux textes anglais, en cas de divergence.

(3) Veuillez vérifier votre version sur le site web suivant pour voir si des mises à jour sont disponibles : http://wiki.swimrankings.net/index.php/Main_Page .

ANNEXE 2 - NORMES LOGISTIQUES ET ÉVÉNEMENTIELLES MINIMALES

Pour chaque championnat, coupe et festival, chaque comité organisateur s'engage à respecter les normes suivantes :

	Championnat québécois	Coupe du Québec Junior et Senior	Festival par équipe ALL TIDES	Mini Coupe	Grand Prix du Québec	MAITRES – Championnat québécois	MAITRES – Étape de Coupe du Québec
Piscine (bassin) de compétition accessible durant tout l'événement. (1)	x	x	x	x	x	x	x
Piscine (bassin) de dénageement accessible durant tout l'événement. (1)	x	x	x	O	x	x	O
Bloc de départ. (2)	x	x	x	x	x	x	x
Appareil de départ au dos - Backstroke ledge. (3)	x	x	O	-	x	-	-
Imprimante sur place pour mettre les programmes à jour. (4)	x	x	x	x	x	x	x
Système de chronométrage électronique.	x	x	x	x	x	x	O
Photographe. (5)	FNQ	FNQ	x	FNQ	FNQ	FNQ	x
Annoncesur. (6)	FNQ	FNQ	x	x	FNQ	x	O
Musique (7)	x	x	x	x	x	x	x
Podium.	x	x	x	O	x	O	O
Bénévole commis au podium et/médailles. (8)	x	x	x	O	ü	x	O
Résultats en direct. (9)	x	x	x	x	x	x	x
Installation et rangement du matériel promotionnel. (10)	x	x	x	x	x	x	x
Jeux / animation et ambiance festive. (11)	O	O	x	x	O	x	x
Ententes de commandites. (12)	x	x	x	x	x	x	x
Activité sociale. (13)	-	-	-	-	-	x	x

Légende : ✓ Requis O Optionnel FNQ Fourni par la FNQ

Explications :

(1) Piscines accessibles durant tout l'événement

Dans l'éventualité de sessions longues, des débordements d'horaire ou l'organisation de vagues de débordement, il sera demandé de prévoir une réservation de piscine pour la journée complète. Chaque piscine utilisée devra disposer d'une profondeur réglementaire.

À l'approche de l'événement, certains créneaux horaires pourront être relâchés par le comité organisateur en accord avec le gestionnaire provincial des rencontres.

(2) Bloc de départ

Lorsque deux bassins de 25m sont requis, il sera demandé d'avoir des blocs de départ avec hauteur réglementaire dans chacun des deux bassins.

Lorsqu'un bassin de 50m est requis, il sera demandé d'avoir des blocs de départ avec hauteur réglementaire des deux côtés du bassin.

(3) Appareil de départ au dos

Pour les coupes du Québec Junior et Senior, le Championnat québécois, et le Grand Prix du Québec, les appareils de départ au dos seront requis pour les préliminaires et finales.

(4) Imprimante sur place

Une imprimante à haut rendement sera nécessaire afin de distribuer des programmes à jour aux clubs et aux officiel(le)s à chaque début de session, qui tiennent en compte les forfaits effectués dans la période autorisée, y compris pour la première session de l'événement.

(5) Photographe

Minimalement deux photos devront être prises et envoyées à la FNQ, par session, pendant la compétition, afin d'alimenter les réseaux sociaux. Ces photos doivent être diversifiées et représenter les athlètes, les bénévoles, les officiel(le)s, les entraîneur(e)s, l'ambiance, etc.

(6) Annonceurs

Un guide de l'annonceur sera fourni à l'annonceur sur place.

(7) Musique

Durant chaque échauffement, nous demandons aux comités organisateurs de s'assurer de mettre de la musique en trame de fond.

Pour les Coupes du Québec Senior, Coupe du Québec Junior-Senior ainsi que le Championnat Québécois Arena en piscine, il sera également demandé d'ajouter une introduction musicale lors de la présentation des athlètes en finale A.

(8) Bénévole commis au podium

Dès que les résultats sont officiels, les médailles devront être remises aux nageur(euse)s méritant(e)s.

Afin d'éviter toute perte de temps relative à la remise des médailles, nous demandons :

- Qu'une équipe de bénévoles (commis de course) se charge de réunir les trois nageur(euse)s méritant(e)s avant la cérémonie et gère la remise de médailles.
- L'annonceur doit être utilisé pour présenter les athlètes méritants.

(9) Résultats en direct

Les résultats devront être mis en ligne en direct durant tout l'événement, sur l'application SplashMe et sur Internet.

Les informations suivantes devront être disponibles sur la plateforme des résultats en direct de SwimRankings :

- Classement des équipes.
- Statistiques des inscriptions par club.
- Progression des nageur(euse)s (détail).
- Progression des nageur(euse)s (récapitulatif).
- Nouveaux records par discipline.

(10) Installation et rangement du matériel promotionnel de la FNQ

Le comité organisateur est responsable de l'installation, du démontage et du rangement des divers matériels promotionnels :

- Murs promotionnels.
- « Beach flags ».
- Etc.

(11) Jeux/ animation et ambiance festive

Une ambiance festive et de l'animation devront être prévues (jeux gonflables*, kermesse, photobooth, visionnement de film, etc.).

*Dans le cas de location d'une structure gonflable, un employé de la compagnie de location doit être présent en tout temps.

(12) Ententes de commandites

Respecter les ententes contractuelles avec les commanditaires de la coupe, du festival ou du championnat octroyé.

(13) Activité sociale pour les maîtres

Une activité sociale devra être tenue le samedi de la compétition. Des bouchées, des breuvages ainsi que de l'animation devront être fournis afin d'offrir une expérience agréable aux maîtres participants. Une aide financière maximale de 6000 \$ sera accordée par la FNQ au comité organisateur pour la tenue de cet événement.

ANNEXE 3 – CONFIRMATION DE RESERVATION DE PISCINE

Il sera demandé à chaque club soumissionnaire de faire remplir par une autorité compétente le formulaire ci-dessous et de l'envoyer à competition@fnq.ca au moment de remplir le formulaire de soumission.

	Nom de l'événement visé	
	Date de l'événement	
	Nom du club soumissionnaire	

Réservation		Bassin de compétition			Bassin de dénégement		
Date JJ/MM/AAAA		Nombre corridors	Heure début réservation	Heure fin réservation	Nombre corridors	Heure début réservation	Heure fin réservation
		Longueur du bassin : _____			Longueur du bassin : _____		
Session 1							
Session 2 (si applicable)							
Session 3 (si applicable)							
Session 4 (si applicable)							
Session 5 (si applicable)							
Session 6 (si applicable)							
Session 7 (si applicable)							
Session 8 (si applicable)							

Nom et adresse complète de la piscine	
Nom du gestionnaire aquatique /responsable qui autorise la réservation de la piscine pour l'événement	
Titre	
Signature	
Date	

ANNEXE 4 - REPARTITION DES CLUBS FESTIVAL PAR ÉQUIPE 2026

À venir

ANNEXE 5 - REPARTITION DES CLUBS COUPE DU QUÉBEC JUNIOR 2025 ET 2026

Les deux éditions annuelles des Coupes du Québec Junior se tiendront sur 3 zones simultanément, les clubs de la province seront donc divisés en trois groupes.

La répartition des clubs dans les trois zones se fera au regard des classements du Festival Par Équipe 2023.

Pour la saison 2025-2026, la répartition des clubs sera la même que pour la saison 2024-2025.

- Seront dans la Zone A les clubs qui ont mérité une place dans la Section 1 à la suite du Festival par Équipes tenu à l'automne 2023
- Seront dans la Zone B les clubs qui ont mérité une place dans les Sections 2 et 3 suites au Festival par Équipes tenu à l'automne 2023
- Seront dans la Zone C les clubs qui ont mérité une place dans les Sections 4 et 5 suites au Festival par Équipes tenu à l'automne 2023

GROUPE A	CAMO
	CNQ
	NN
	PCSC
	RL
	SAMAK
	MUST

GROUPE B	BBF	ELITE
	CASE	LMRL
	CDNDG	MEGO
	CNMN	UL
	CNSL	NG
	CSLA	RIKI
	DDO	SHER
	DSC	CAC
	NSH	

GROUPE C	ABC	CNBF	EPMJ	CITA
	BG	CNC	ETM	CPC
	BLUE	CNCC	GAMI	VELOX
	CADAC	CNCI	GAMIN	CLOB
	CAEM	CNDA	ICI	ENC
	CAFA	CNDM	LAVAL	JET
	CAHB	CNHR	LBDF	
	CALAC	CNJA	LLOU	
	CAMI	CNJO	LSNR	
	CAPI	CNM	MINA	
	CAPN	CNML	MIS	
	CARAT	CNMM	MY	
	CARE	CNMT	OP	
	CARO	CNRB	R2P	
	CASM	CNSF	RED	
	CASO	CNSH	STN	
	CENIM	CNSI	UNIK	

À venir